



Élections professionnelles dans
la police nationale :

**l'Unsa-Fasmi et le Snipat
présenteront des listes
communes**



Du 08/10/2018

L'Unsa-Fasmi et le Snipat présenteront des listes communes pour les comités techniques lors des élections professionnelles dans la fonction publique de décembre 2018, apprend AEF info auprès des secrétaires généraux des deux organisations syndicales. Philippe Capon et Georges Knecht ont signé une convention en ce sens, lundi 8 octobre 2018. Le Snipat, qui était jusqu'à présent allié d'Unité SGP police-FO, a envoyé un courrier de désaffiliation à la FSMI-Force ouvrière début octobre 2018, précise Georges Knecht.

L'Unsa-Fasmi et le Snipat signent une convention prenant effet lundi 8 octobre 2018 afin de présenter des listes communes pour les comités techniques nationaux et locaux relevant du périmètre de la police nationale lors des élections professionnelles dans la fonction publique, qui se dérouleront jeudi 6 décembre 2018. C'est ce que déclarent à AEF info les secrétaires généraux des deux organisations, Philippe Capon et Georges Knecht. Des réflexions sont par ailleurs en cours quant aux candidatures pour les commissions administratives paritaires.

L'Unsa-Fasmi et le Snipat

Créée en 2014, l'Unsa-Fasmi fédère sept syndicats de personnels du ministère de l'Intérieur, dont l'Unsa police et le SCPN. Le Snipat représente pour sa part les personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés de la police nationale.

Jusqu'à maintenant rattaché à la FSMI-Force ouvrière, le Snipat (Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques) était par conséquent l'allié d'Unité SGP police-FO. Le syndicat de gardiens avait cependant fait le choix en septembre 2018 de créer une filière administrative pour écarter le Snipat en vue des élections (lire sur AEF info). "Nous avons envoyé un courrier de désaffiliation à la FSMI en recommandé en fin de semaine dernière, indiquant qu'elle prenait effet à cette date", précise Georges Knecht, secrétaire général du Snipat. "Au sein de l'Unsa-Fasmi, notre indépendance est respectée."

Une troisième place en comité technique

Tête de liste du Snipat, Georges Knecht, sera en troisième position sur la liste du comité technique ministériel, qui détermine la représentativité des organisations syndicales. L'organisation s'est vue en outre garantir la deuxième position sur la liste du CTRPN (comité technique de réseau de la police nationale).

"Nous allons pouvoir travailler ensemble sur de nombreux sujets transversaux, comme la substitution des personnels actifs par des administratifs", note Philippe Capon, secrétaire général de l'Unsa-Fasmi. **"C'est une nouvelle force syndicale qui se présente. L'Unsa-Fasmi, qui était déjà complète, se renforce sur les sujets techniques."** Et Georges Knecht d'ajouter : **"Le partenariat qui naît aujourd'hui est promis à un bel avenir."**